



# BULLETIN D'INSCRIPTION

COLLOQUE : LES CITOYENS SUR LE TERRAIN, 28 JUIN 2024,  
STRASBOURG

ORGANISE PAR L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

**Titre : COLLOQUE : LES CITOYENS SUR LE TERRAIN**

*Organisé par l'université de Strasbourg*

**Date : VENDREDI 28 JUIN 2024 DE 9H30 A 17H15**

**Lieu : Maison interuniversitaire des sciences de l'Homme - Alsace (Misha), Strasbourg**

**Ce bulletin est à destination des agents non-territoriaux.**

**Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants ou de leurs employeurs.**

## IDENTIFICATION PERSONNELLE

M  M<sup>me</sup>

Nom usuel : ..... Nom patronymique : ..... Prénom : .....

Né.e le : ..... à ..... (Dépt : ....)

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Vous avez un handicap nécessitant une prise en charge logistique particulière :  Oui  Non

## EMPLOYEUR / ORGANISME

Collectivité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

## SITUATION PROFESSIONNELLE

Fonction : .....

Service : .....

E-mail : ..... Tél : .....

## Prise en charge repas et limite d'inscription

Le repas du midi sera offert par l'Université de Strasbourg. Pour une organisation optimale, la limite des inscriptions est fixée au 15 juin 2024.

Je souhaite prendre le repas de midi  OUI  NON

Date et signature :

**Le bulletin d'inscription est à retourner pour la 15 juin au plus tard :**

Par courrier à : Institut national spécialisé d'études territoriales  
à l'attention de **Bérengère SZCZERBOWSKI**  
1, boulevard d'Austrasie, CS 20442, 54001 Nancy

ou par mail à : [berengere.szczerbowski@cnfpt.fr](mailto:berengere.szczerbowski@cnfpt.fr)

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Elles sont utilisées exclusivement par le CNFPT pour assurer le suivi de votre demande d'inscription à un stage, et vous informer le cas échéant sur des actions de formation susceptibles de vous intéresser. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données qui vous concernent, en adressant votre demande à votre délégation régionale.